



Solidarité Kanaky

Numéro 10 – Décembre 2020

Sommaire (spécial Usine du sud)

Page 2, un article issu de **La voix de Kanaky**, novembre-décembre 2020, numéro 22.

Page 3, le préavis de **grève interprofessionnelle de l'Union syndicale des travailleurs Kanak et des exploités (USTKE)**, déposé le 1^{er} décembre.

Page 4 et 5, un communiqué de **l'Instance coutumière de négociation (ICAN)** et du **Collectif « Usine du sud = Usine pays »**.

Pages 6 et 7, le communiqué de notre **collectif Solidarité Kanaky**, rédigé le 11 décembre.

Pages 8 à 18, la déclaration du président de l'**Union calédonienne (UC)**, du 18 décembre.

Décès de René Renaudin

René était un des piliers et co-fondateur de l'AISDPK. Il a enseigné à Nouméa de 1978 à 1985 avant d'être envoyé en France par le rectorat à cause des « événements ».

Avec sa compagne, Liliane, décédée depuis quelques années, il s'était installé à Tours, où il a continué à militer à la LCR, au NPA puis à Ensemble.

Membre actif de l'AISDPK il s'est occupé de plusieurs Kanaks déportés en France suite à l'attaque mortelle de l'armée à Gossanah.

Il est retourné en Kanaky en 1991 où il a été en poste à Poindimié jusqu'à son retour en France en 1999.

Militant de l'USTKE, il a participé à la fondation du Parti du travail (PT) et en est devenu le représentant en France.

Son cœur s'est arrêté à l'hôpital de Tours.

C'est une grande perte pour le soutien à la lutte du peuple Kanak.

Le site du collectif <https://solidaritekanaky.fr/>



Solidarité Kanaky



Solidarité Kanaky



Solidarité Kanaky

Nous nous rassemblons au sein du collectif Solidarité Kanaky afin d'appuyer les luttes du peuple kanak ; notamment, les mouvements associatifs, syndicaux ou politiques qui agissent pour le droit à l'autodétermination des Kanak, pour l'indépendance de Kanaky. Nous combattons le colonialisme. Notre objectif est de faire connaître et comprendre la situation coloniale qui est celle de Kanaky, d'informer sur les luttes menées sur place, de soutenir les mouvements indépendantistes locaux. Cette action s'inscrit dans un cadre internationaliste et anticolonialiste global.

----- Organisations membres du Collectif Solidarité Kanaky -----

Mouvement des Jeunes Kanak en France, Union Syndicale des Travailleurs Kanak et des Exploités (en France), Union syndicale Solidaires, Confédération Nationale du Travail, Sindacatu di i Travagliatori Corsi, Ensemble !, Nouveau Parti Anticapitaliste, Parti des Indigènes de la République, Parti Communiste des Ouvriers de France, Union Communiste Libertaire, Ni guerre ni Etat de guerre, Association Survie, Fédération des Associations de Solidarité avec Tou-te-s les Immigré-e-s.



USINE À FRIC, À NICKEL... ou future réserve de banque centrale ?

Partir dans le grand sud, c'est à la fois entreprendre un voyage dans le temps et l'espace. Le Sud est un haut lieu de la Nature offrant une richesse, une diversité et une beauté exceptionnelles.

Durant des millénaires, les plantes, les arbres, la vie, s'y sont épanouis en toute harmonie : pas besoin d'épines ou de venins mortels, il n'y avait pas de prédateurs dont il faille se défendre. L'espace était recouvert d'une forêt primaire présentant une flore et une faune archaïques qui remontent au Gondwana.

Quand les explorateurs européens arrivent, certains d'entre eux trouvent déjà un grand intérêt financier à couper les arbres majestueux. En 1867, le capitaine Sebert établit dans la baie de Prony le premier camp en vue d'une exploitation forestière. Des spécimens avec des troncs de plusieurs mètres de diamètre, des bois rares, imputrescibles, dits parfois précieux, qui ont mis des centaines d'années à croître, sont abattus pour faire des planches, des poutres, des allumettes ou des maisons coloniales. L'administration pénitentiaire fournit une main d'œuvre gratuite, le rêve de tout capitaliste. A titre d'exemple, rien que pour le Santal, de 1841 à 1856, 7 285 tonnes furent exportées de l'ensemble du territoire. Cette exploitation inconsidérée engendra rapidement la quasi-disparition de la ressource.¹

Sous le régime juridique instauré par le code napoléonien de 1810, des concessions minières voient le jour vers 1859. Sous prétexte de légitimer, il sert à organiser et à légitimer le pillage. Quelques familles s'enrichissent à outrance, laissant les dégâts pour le pays et ses habitants.

En 1992, le « Diamant de Goro » est cédé par le BRGM à INCO pour un petit 3,5 milliards de francs CFP puis, en 2006, Vale rachète INCO suite à une OPA de 19 milliards de dollars ca-

nadiens, démontrant au passage le cadeau du BRGM. C'est la pleine époque de la spéculation financière.

L'installation de l'usine fut le siège de grandes mobilisations de la population et d'écologistes engagés. Le Comité Rhéébu Nùù, avec le soutien de la coordination CODEF-SUD et Action Biosphère organisent des manifestations parfois très violemment réprimées, jusqu'à la signature du pacte dit de « développement

toxiques dans le lagon ; les mesures de pollution de l'air ne sont plus effectuées faute d'entretenir les installations ; le barrage retenant quelques 40 millions de mètres cubes de boues toxiques risque à tout moment de se rompre ; et la plaine des lacs risque d'être asséchée (pour le trou du Tahitien, c'est déjà le cas).

A l'heure où nous écrivons, une situation conflictuelle se profile à cause des gens au pouvoir et des représentants de l'Etat, qui restent sourds aux revendications de la population et des coutumiers. Ces gens irresponsables ne semblent pas imaginer les conséquences sociales et environnementales de la poursuite de cette dangereuse exploitation.

Lors de la campagne référendaire, une question primordiale et bien légitime se pose : sur quoi va se fonder la future monnaie du pays, sur quelles valeurs ? La réponse est souvent sur un panier de monnaies, mais ne serait-ce pas aussi sur cette réserve de richesse que constituent les montagnes du pays ? A titre de comparaison, la banque de France détient une quantité d'or stable depuis 2006 de 2436 tonnes. Soit l'équivalent d'une valeur monétaire de 87,8 milliards d'euros. A l'époque du Franc l'or servait à en garantir sa valeur d'échange.

durable » en 2008. L'usine du sud était une erreur manifeste pour la nature et les hommes. La population et l'ICAN ont raison de se soulever pour que la maîtrise des ressources reste au pays dans l'intérêt de tous les habitants. Le pays se fait piller, il n'a jamais vu autant de minerai extrait : 15,3 millions de tonnes en 2019, contre 6,3 millions en 2009 ! Avez-vous l'impression de vivre dans un pays 2 fois plus riche qu'il y a dix ans ?

Vale donne l'usine avec de l'argent pour partir sans assumer ses responsabilités et ses engagements. En effet, Vale ne respecte pas les contraintes ICPE (installation classée pour la protection de l'environnement) : l'émissaire marin déverse environ 1500m³/h de résidus



Dans les documents du projet de vente du Sud à NCR nous pouvons lire que la réserve estimée du massif de Goro, à lui seul, est de 193.5 millions de tonnes de minerai contenant 1,36% de Nickel et 0,13% de Cobalt, soit l'équivalent au cours moyen actuel du LME de 40 milliards de dollars US. Près de la moitié des réserves d'or de la France !

L'expérience du bois, les comportements irrespectueux des multinationales ou encore l'expérience de la pauvre île de Nauru doivent interpeler toute la population et l'inciter à s'informer, à réfléchir et plus que tout à s'engager pour défendre ses propres intérêts sur le long terme et faire cesser ce pillage organisé qui nous conduit tout droit vers des catastrophes irréparables. 

¹ <https://journals.openedition.org/jso/4052>



USINES - TRIBUS, MEME COMBAT

UNION SYNDICALE DES TRAVAILLEURS KANAK ET DES EXPLOITES

« La confédération de l'avenir »

BP 4372 Nouméa - Tél : 27.72.10 Fax : 27.76.87

Email ustke@lagoon.nc - Site web www.ustke.org

**Monsieur le Président
GOUVERNEMENT NC
BP M2
98849 Nouméa cedex**

Nos réf. : 13765-sh/AF

Objet : **Préavis de Grève Générale
Secteur privé interprofessionnel**

Nouméa, le 1^{er} décembre 2020

Monsieur le Président,

Devant la situation qui prévaut dans le traitement du dossier de rachat de l'Usine du Sud – Vale NC et de l'opacité qui continue à entourer ce dossier.

Devant l'attitude de l'Etat, de la Province Sud et de M. BEURRIER soutenu par la direction de Vale Canada à vouloir persister dans le choix de TRAFIGURA comme repreneur de l'Usine du Sud avec toutes les incertitudes qui pèsent sur la poursuite de l'exploitation de l'Usine avec les garanties environnementales requises en la matière.

Devant le refus de M. BEURRIER et Vale NC de laisser la possibilité aux techniciens du partenariat SOFINOR KOREA ZINC d'effectuer la due diligence afin de pouvoir expertiser sur place l'ensemble des problématiques inhérentes à ce dossier et notamment les risques environnementaux.

Devant le manque d'impartialité dans la gestion de ce dossier qui a pour conséquence de priver le partenariat SOFINOR KOREA ZINC de pouvoir déposer leur offre définitive et par conséquent de candidater sur les mêmes bases face aux dossiers concurrents.

L'USTKE appelle à la Grève Générale 24 heures reconductibles sur l'ensemble du secteur privé interprofessionnel et ce, à compter de ce jeudi 3 décembre 2020 à 00 heure impliquant les nuits en amont et en aval pour les salariés des secteurs d'activités exerçant en continu par équipes successives et alternantes.

Vous en souhaitant bonne réception.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

*Pour l'USTKE
Le président
André FOREST*



COLLECTIF

USINE DU SUD

=

USINE PAYS

Le 03 12 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Ican et le collectif saluent la forte mobilisation du Syndicat USTKE, des politiques, des coutumiers et des forces vives, laquelle s'est structurée et amplifiée dans tout le pays pour soutenir le projet « usine du Sud= usine pays ».

A la veille de la date de l'échéance accordée par la compagnie Vale Toronto, à la société Prony Ressources, pour signer son accord quant à la reprise du complexe minier et industriel de l'usine du sud et suite à la première rencontre du 1^{er} décembre, l'ICAN et le collectif « usine du sud = usine pays » prennent acte de la radicalité des positions exprimées par Mme BAKES et son parti pris constaté depuis des mois, pour soutenir Antonin BEURRIER dans sa stratégie de prise de contrôle de l'usine du Sud. Il y a à l'évidence, la volonté d'un *passage en force* et nous en prenons acte.

Pour l'ICAN et le Collectif, l'initiative pris par le Ministre des OM d'organiser cette table ronde demandée lors de sa venue en septembre, n'a de sens que si nos positions exprimées depuis des mois, sous formes de courriers y compris vers Vale Rio et vers le Chef de l'État, de rencontres et de manifestations sont pris en compte dans un compromis, qui permettrait la « Due diligence » et l'expertise par les ingénieurs de Koréa Zinc, de l'état de l'usine, du bassin des résidus, du barrage KO2 et des plans du procédé Lucy & sa technologie.

Cette expertise est vraiment capitale, pour tout candidat à la reprise de l'usine hydro métallurgique aujourd'hui rouillée et non rentable comme le démontre l'ébitda négatif de 2 milliards de Fr cfp du 3^{ème} trimestre 2020 et cela malgré les cours élevés du nickel. Il ne faut pas oublier non plus que la question du stockage des résidus pollués (45 millions de tonnes) reste un point critique et incontournable pour la poursuite de l'usine.

Lors de la première rencontre du 1^{er} décembre, l'ICAN a demandé à ce que l'expertise réalisée sous l'autorité du ministère de BERCY (État) sur la crédibilité de l'offre Beurrier/Trafigura soit rendue publique.

L'ICAN a également demandé que la procédure administrative de fermeture de l'usine soit présentée ce jour. Ce sera le cas, après la présentation de deux offres de Trafigura-Beurrier et de Sofinor- Koréa Zinc.

S'agissant de l'exposé par vidéo-conférence sur le processus suivi par l'appel d'offre international, l'ICAN a demandé que soit transcrise et signée, la présentation faite par les responsables de la Banque Roschild dont François PEROL, l'un des responsables. Au vu de cette présentation, les responsables de l'ICAN considèrent que la procédure a volontairement été tronquée à partir du 08 septembre 2020 (retrait de l'offre NCR) de façon à privilégier l'opération

de rachat montée en catimini par Antonin BEURRIER PDG de VALE NC et déposé plus d'un mois plus tard (20 octobre), dont l'objet est de contrer le seul offre crédible alors en course celui du projet Pays, porté par Sofinor-Koréa Zinc et déposé en mars/avril 2020.

Une plainte devrait être déposée dans les prochains jours, devant le PARQUET NATIONAL FINANCIER, du Tribunal judiciaire de Paris et auprès de Monsieur le Procureur de la République du Tribunal de Grande Instance de Nouméa.

Enfin pour l'ICAN et le Collectif, malgré le passage en force engagé par Antonin BEURRIER, soutenu par la présidente de la province sud, l'offre déposé par PRONY RESSOURCES et TRAFICURA n'a aucune chance d'exister ni aujourd'hui, ni dans la durée, pour plusieurs raisons objectives :

- 1) Car les partenaires autochtones de l'usine Vale NC - conseil coutumier Drubéa/Kapumé, districts coutumiers, sénateurs DK, et comité Rhéebù Nùù- n'ont pas donné leur accord et consentement préalable et éclairé et en connaissance de cause. Rf. Délibération de l'AG extraordinaire du 10 novembre 2020.
- 2) 38 % des employés (usine et la mine) affiliés à l'USTKE se sont retirés de l'engagement du Comité d'entreprise à la mise en place de l'actionnariat salariale (23% annoncé du capital)
- 3) Les intérêts Calédoniens ne sont pas identifiables ;
- 4) Les questions environnementales avec la fosse minière, le tuyau de rejet en mer et le stockage des résidus sont de vrais enjeux pour l'avenir du grand sud, que l'on ne peut confier à des trafiquants.
- 5) Le modèle économique qui ne respecte pas les engagements du projet initial voté par la NC et par l'État, reste fortement déficitaire et condamne l'usine à fermer ou à être vendu dans les deux ans à venir.
- 6) La compagnie Trafigura-société de négoce- qui n'a aucune compétence industrielle – ne prend avec ses 25% dans le capital, aucun engagement sinon une participation financière dérisoire. En revanche elle s'occupera de la négoce et de la vente du NHC, ce qui implique qu'elle prendra sa commission au passage.
- 7) Antonin BEURRIER entre autres fait l'objet d'une plainte au pénal en cours de dépôt devant le PARQUET NATIONAL FINANCIER, du Tribunal judiciaire de Paris et auprès de Monsieur le Procureur de la République, Tribunal de Grande Instance de Nouméa.

Pour toutes les raisons évoquées, l'ICAN demande à l'État, aux parlementaires Calédoniens et aux groupes des élus constitués au Congrès de la Nouvelle Calédonie et au gouvernement, de prendre une position ferme contre un passage en force du projet Beurrier/Trafigura pour permettre l'ouverture de la *Due Dilligence* au projet n°2-Sofinor/KZ et de le signifier à VALE Toronto.

Pour l'Instance Coutumièr de Négociation

Le président du CCDK

John-Rock TINDAO

Le secrétaire général du comité Rhéebù Nùù

Raphaël MAPOU

PJ: note d'information

EN NOUVELLE-CALÉDONIE, COMME AILLEURS IL DOIT FINIR LE TEMPS DES COLONIES !

Collectif
**Solidarité
Kanaky**



Le pouvoir colonial joue la tension en Kanaky

Communiqué du 11/12/2020.

Depuis plusieurs semaines, une mobilisation massive est en cours en Kanaky Nouvelle-Calédonie pour défendre la souveraineté du peuple sur ses ressources minières, pour empêcher le pillage de ces ressources par des multinationales et, *in fine*, pour lutter contre la colonisation toujours en cours.

En décembre 2019, la société Vale Nouvelle-Calédonie qui exploite l'un des plus grands gisements de nickel du pays et une usine de transformation du mineraï, dans la province Sud, a annoncé vouloir quitter le pays et revendre ses parts. L'occasion pour les indépendantistes de faire revenir une partie des ressources minières dans le giron public, afin de garder le contrôle sur la politique de l'entreprise, à l'image du massif de Koniambo dont la province Nord est actionnaire à 51%.

Mais Vale NC (dirigée par le Français Antonin Beurrier), l'Etat et les partis anti-indépendantistes en ont décidé autrement.

L'offre de reprise déposée par la Sofinor (société de financement de la Province Nord) et par un partenaire industriel sud-coréen, avec un projet d'actionnariat public calédonien à 56%, a été purement et simplement écartée, au profit de l'offre du consortium « Prony Resources », mis sur pied par Antonin Beurrier lui-même, soutenu par l'Etat, et financé en grande partie par le négociant international Trafigura ([tristement célèbre pour avoir déversé des déchets toxiques en Côte d'Ivoire, empoisonnant des dizaines de milliers de personnes](#)) et par des investisseurs calédoniens privés (probablement issus des grandes fortunes coloniales encore très implantées dans l'économie calédonienne). Une part minoritaire de l'actionnariat reviendrait certes à la province Sud, mais les partis anti-indépendantistes qui la dirigent ne sont pas connus pour défendre une politique du nickel bénéficiant à l'intérêt général.

La mobilisation en soutien au projet d'une « usine pays » et en opposition à la reprise par Trafigura a pris une ampleur sans précédent depuis le mois de septembre. « Trafigura dehors », « Non au bradage de notre patrimoine foncier » font partie des mots d'ordre du collectif « Usine du sud = Usine pays » qui rassemble les institutions coutumières, les partis politiques et syndicats indépendantistes et plusieurs associations environnementales. Ces derniers jours, face au refus total de Vale, de la province Sud et de l'Etat d'étudier sérieusement le projet d'une reprise de l'usine par un actionnariat public, puis suite à l'annonce de la signature d'un accord ferme entre Vale et le consortium Trafigura, les grèves générales, blocages, barrages, manifestations, se sont multipliés. Cette affaire de reprise est devenue emblématique de la domination coloniale de l'Etat et des investisseurs étrangers et c'est contre cela, et pour leur souveraineté, que se battent les Kanak et leurs alliés.

Désormais, le premier ministre Jean Castex et le ministre de l'Outre-mer Sébastien Lecornu cherchent à faire peser la responsabilité des « violences » sur les militants indépendantistes, niant le fait que c'est l'Etat qui nourrit ces mobilisations, par son soutien à la stratégie de Vale et de la

province Sud et son refus de négocier une reprise locale et publique de l'usine. Par ailleurs, ce sont les partisans de la Calédonie française, ayant monté des contre-barrages et arborant des drapeaux tricolores, qui brandissent des fusils, sans que les gendarmes à proximité ne réagissent. De même ce sont les gendarmes français qui ont tiré à balles réelles vers les militants cherchant à pénétrer dans l'usine Vale pour en bloquer la production.

Ce que l'on pourrait désormais appeler « l'affaire de la reprise de Vale » est en réalité une énième tentative de l'Etat et des anti-indépendantistes de faire obstruction au processus de décolonisation de la Nouvelle-Calédonie. Puisque le projet indépendantiste se renforce dans les urnes, avec une progression de 3 points au deuxième référendum le 4 octobre 2020, la stratégie des colons est donc de le contrer sur le terrain, en empêchant un projet qui pourrait favoriser la construction d'un futur Etat indépendant.

Car la maîtrise des ressources, qu'elles soient minières ou autres, est bien un élément indispensable à la souveraineté d'un pays.

Nombre de pays africains en ont fait les frais, voyant leurs matières premières pillées et bradées par des Etats étrangers et des multinationales, exportées brutes sans être valorisées sur place, et sans que leurs populations aient un quelconque mot à dire et ne voient l'ombre des bénéfices de ces richesses.

Le collectif Solidarité Kanaky et l'AISDPK soutiennent donc pleinement la lutte menée par les Kanak et leurs alliés contre le pillage de leurs ressources et pour leur souveraineté.

Nous dénonçons la position de l'Etat qui, alors qu'il devrait être engagé dans le processus de décolonisation par les accords de Matignon et de Nouméa, soutient un projet qui va totalement à l'encontre de ce processus et reste sourd aux revendications indépendantistes [1], poussant Kanaky Nouvelle-Calédonie dans une situation de grande tension.

[Nous appelons à une mobilisation ce mercredi 16 décembre à 18h devant le ministère de l'outremer à Paris.](#)



MOUVEMENT D'UNION CALÉDONIENNE

4, rue de la Gazelle – Aérodrome de Magenta
B.P 3888 – 98 846 Nouméa

DECLARATION du Président de l'UNION CALEDONIENNE

Daniel GOA

18 décembre 2020

Mes chers compatriotes,

Samedi dernier, 12 décembre 2020 vous avez été nombreux (23 000 selon la police, 30 000 selon les organisateurs) à marcher dans Nouméa pour - je cite les journalistes - « *les libertés de circuler, de travailler et de vivre sereinement en Nouvelle-Calédonie* ».

Ne croyez pas que les dirigeants et les militants des partis politiques indépendantistes, notamment de l'UNION CALEDONIENNE, soient insensibles à un tel message. Personnellement, je comprends tout à fait la fatigue et le ras-le-bol que beaucoup d'entre vous éprouvent et expriment face aux barrages qui bloquent la circulation dans le pays, et plus encore face aux exactions et aux actes de violence qui ont eu lieu en marge des manifestations.

Je l'ai écrit le 8 décembre 2020, au lendemain de la tentative de blocage du port par certains de nos militants : « *Quelles qu'en soient les raisons affichées, la violence est aveugle, injuste et finit toujours par décrédibiliser la cause qu'elle prétend défendre* » ; et « *nous ne devons pas nous y résoudre.* »

Je ne m'y résous pas et n'entends pas le faire, le FLNKS non plus qui a condamné les tentatives idiotes de brûler l'usine de Vale.NC. Une usine - faut-il le rappeler ? - que nous ne voulons pas détruire mais reprendre pour en faire un véritable outil au service du développement du Pays.

Maintenant si je comprends la raison qui a poussé beaucoup d'entre vous à descendre dans la rue, je comprends moins bien la manière dont les médias locaux relatent votre manifestation en parlant « des Calédoniens », comme si à vous seuls vous représentiez tous les Calédoniens, comme si les militants de l'ICAN et du FLNKS et les manifestants pour l'« Usine du Sud, Usine Pays » n'étaient pas des Calédoniens. Ne le sont-ils pas ? Dois-je penser qu'à vos yeux ils ne le sont pas ?

Ce que je comprends moins bien, ce sont également certains des slogans affichés lors de votre manifestation.

Lorsque certains d'entre vous écrivent sur une banderole que « *Kanaky ne prendra pas le Sud* », comment devons-nous la lire ? Comme l'affirmation que les chefferies et les clans kanak du Sud de notre Pays, les militants de l'ICAN et des mouvements indépendantistes qui, à l'Ile des Pins, Yate, Mont-Dore, Païta, Bouloparis, La Foa, Moindou, Bourail, Thio... manifestent pour l'« Usine du

Sud, Usine Pays » ne sont pas du Sud ? Ne sont pas chez eux dans le Sud ? N'ont aucun mot à dire sur la politique et l'économie de la Province où ils vivent et dont ils sont originaires ? Qu'ils ne doivent pas espérer vivre un jour dans une Nouvelle-Calédonie libérée de son pesant et nauséabond héritage colonial ? Doivent-ils penser que le Sud n'est pas, n'est plus une partie de Kanaky, une partie du pays Kanak que la France a colonisé en 1853 sans se soucier le moins du monde du peuple qui l'habitait depuis plus de 3000 ans ?

Ce que je ne comprends pas, c'est la mauvaise foi de certains des organisateurs de votre manifestation à prétendre inverser le sens de l'histoire, à faire des colonisés des coloniseurs. Un dicton français dit que quand on veut tuer son chien on dit qu'il a la rage. Croyez-vous sérieusement que la Province Nord entend « coloniser » la Province Sud ?

Se battre pour que l'usine du Sud devienne une usine pays et non la proie d'une opération financière pour le moins hasardeuse est-ce « coloniser » ? N'est-ce pas plutôt refuser un nouvel acte de colonisation dont non seulement les Kanak, mais aussi toutes les autres communautés du pays, tous ceux qui souhaitent circuler, travailler et vivre sereinement en Province Sud et en Nouvelle-Calédonie seront immanquablement les victimes ?

Vouloir construire notre pays commun est-ce « coloniser » ? S'il vous plaît, ne laissez pas certains politiques de la Droite locale vous abuser par des tours de passe-passe et vous masquer les enjeux réels de la crise que nous traversons aujourd'hui.

Ceux qui se battent pour l'« Usine du Sud, Usine Pays » se battent pour l'intérêt général ! Vous ne le voyez pas, vous ne le savez pas. Et personnellement je ne veux pas penser que c'est parce que vous ne voulez pas le voir, que c'est parce que vous ne voulez pas le savoir. Je veux continuer de croire au pari sur l'intelligence lancé par Jean-Marie TJIBAOU et Jacques LAFLEUR.

Je veux me persuader que ceux qui ont manifesté samedi sont aussi capables, malgré les perturbations qu'ils connaissent, de comprendre la fatigue et le ras-le-bol de leurs concitoyens confrontés à l'injustice, au mépris de l'Etat et des puissants, au refus de concrétiser dans le Sud les promesses de rééquilibrage, de développement, de décolonisation et de communauté de destin faites par l'Accord de Nouméa. Car c'est bien de cela qu'il s'agit.

C'est pour vous tout particulièrement, mes compatriotes, qui avez manifesté samedi dernier dans les rues de Nouméa que j'écris ce courrier. Pour que vous ne puissiez pas dire lorsque la vérité éclatera enfin dans toute sa crudité - et avec toutes les conséquences que l'on peut redouter aux plans écologique, social et économique - que vous ne la voyez pas, que vous ne saviez pas.

Pour que se dissipe le nuage de mensonges et de faux-semblants qui travestissent les raisons de notre revendication d'une « Usine du Sud, Usine Pays ». Pour que vous en compreniez le sens et que nous puissions enfin agir ensemble, chacun avec nos moyens et à notre manière, pour le bien commun de notre pays. Je m'en tiendrai aux faits et à eux seuls et poserai uniquement les questions qu'ils ne manquent pas de susciter. Vous allez voir qu'elles sont nombreuses et pour certaines inquiétantes. Je vais essayer d'être le plus clair possible afin que vous tous, mes compatriotes, vous puissiez voir au-delà de l'écran de fumée émis par la direction actuelle de VALE NC et cela avec la complicité éhontée de certains de nos dirigeants et, plus grave encore, de l'Etat. Et je veux croire qu'après m'avoir lu, comme les représentants et les militants du FLNKS, vous commencerez enfin à comprendre la colère de l'ICAN, des chefferies et des clans kanak du Sud de notre Pays.

Commençons par le commencement.

Comme vous le savez tous, un appel d'offres a été lancé pour la vente de 95 % des parts de VALE NC, dont la conduite a été confiée à la Banque Rothschild.

Cet appel d'offres était précis et il était qualifié d'international. On pouvait donc le croire sérieux. Il demandait que les candidats possèdent tout à la fois de réelles compétences techniques et industrielles et une expérience dans le procédé hydro-métallurgique utilisé par l'usine de GORO. Il exigeait une solidité financière des prétendants à la reprise ainsi qu'un engagement par écrit au maintien des emplois, à la poursuite du Pacte pour un développement durable du Grand Sud signé en 2008 pour une durée de 30 ans et à la prise en charge des garanties qui y sont associées. Il imposait une absolue confidentialité de la consultation : aucun contact ne devait être pris avec VALE NC, VALE CANADA, l'Etat et toute autre partie prenante durant l'appel d'offres.

Enfin cet appel d'offres prévoyait trois étapes : une première considérée comme préliminaire qui, sur la base d'un dossier assez général, permettait de faire un premier choix dans les candidats à la reprise ; puis une deuxième étape avec une *DUE DILIGENCE*, qui autorisait les candidats retenus à visiter l'usine et à accéder à tous les documents nécessaires à la finalisation définitive de leur offre d'achat ; enfin, troisième et ultime étape, la présentation de l'offre définitive.

Je ne vais pas refaire ici toute l'histoire. Il faut seulement savoir que trois candidats sont retenus en fin de première étape. Parmi eux, l'australien NEW CENTURY RESOURCES classé premier et SOFINOR/KOREA ZINC en deuxième position. Et là déjà, il y a une première surprise et un premier doute.

NEW CENTURY RESOURCES est une société minière junior et sa proposition ne répond pas aux critères exigés par l'appel d'offre. Il lui est pourtant accordé 105 jours d'exclusivité pour lui permettre de réaliser sa *DUE DILIGENCE*, visiter l'usine, accéder aux documents nécessaires à la finalisation de son offre d'achat. Vous connaissez la suite. Exit NEW CENTURY RESOURCES qui déclarera officiellement à l'ASX ne pas avoir pu boucler son tour de table financier.

Classée deuxième, l'alliance SOFINOR/KOREA ZINC - qui a scrupuleusement respecté toutes les règles de l'appel d'offres et remis le 20 avril 2020 une offre initiale qui satisfait à tous les critères demandés peut alors légitimement espérer se voir accorder la *DUE DILIGENCE* et l'accès au site afin d'élaborer son offre définitive.

Une réunion de clarification a lieu le 16 septembre 2020 avec VALE SA et VALE Canada, et la Banque de Rothschild laisse entendre que l'opération va pouvoir se faire puisqu'aucun point ne bloque à l'exception de la reprise du passif environnemental que VALE considère non négociable.

ILLUSION !!!

Après un silence de plus d'un mois, soit le 26 octobre 2020, SOFINOR reçoit une lettre de VALE Canada expliquant, pour des motifs assez incertains, que son offre n'est pas retenue. Le jour même SOFINOR répond, mais à la date d'aujourd'hui elle n'a toujours pas reçu de retour de VALE Canada.

Curieux silence. Mais nous ne sommes pas au bout des surprises.

Le 3 novembre 2020 une note confidentielle de Bercy relative à une analyse de l'offre SOFINOR-KOREA ZINC fuite dans la presse et le lendemain, le 4 novembre, une exclusivité est accordée à un nouveau venu, un consortium dont un des membres a, paraît-il, participé à l'appel d'offres originel, mais sans avoir été retenu, TRAFIGURA, entreprise de courtage pétrolier et d'affrètement maritime spécialisée dans le transport des matières premières. L'autre membre, c'est le management de VALE NC avec ses salariés.

Et là comme par magie, cette offre constituée de bric et de broc, à la dernière minute, et qui ne compte aucun industriel, cette offre présentée par un Consortium qui n'a pas répondu à l'appel d'offres de la banque Rothschild devient « la seule offre viable ». Là encore, impossible de ne pas se poser un certain nombre de questions. Sur le rôle de l'Etat dans le processus en cours, d'abord.

Comment, malgré la confidentialité de l'appel d'offres orchestré par la banque Rothschild et les règles très strictes qui régissent le droit des affaires au plan international, Bercy a-t-il eu connaissance de l'offre initiale de SOFINOR/KOREA ZINC ?

Comment Bercy peut-il juger du sérieux d'une proposition industrielle alors même que ses porteurs, SOFINOR/KOREA ZINC, classés deuxième par la banque Rothschild, n'ont pas pu effectuer la *DUÉ DILIGENCE* prévue par l'appel d'offres et finaliser leur offre définitive ?

Comment Bercy peut-il douter du sérieux d'une offre obligatoirement encore imparfaite, parce que initiale, alors même que celle-ci est faite par un consortium associant KOREA ZINC, une société occupant aujourd'hui le premier rang dans la fabrication et la distribution de produits en métaux non ferreux ?

Comment comprendre les allégations du Ministre des Outre-Mers affirmant lors de sa visite chez nous tout ignorer de l'offre de SOFINOR/KOREA ZINC ?

Ce qu'il faut savoir :

Alors que la période d'exclusivité accordée à NEW CENTURY RESSOURCES pour finaliser leur offre d'achat définitive n'est pas close, Mr BEURRIER à l'époque, transgresse sans vergogne les règles de confidentialité imposées par l'appel d'offre international.

Il fait circuler des documents censés rester secrets et affirme à qui veut l'entendre que la proposition préliminaire de SOFINOR/KOREA ZINC est en fait une proposition définitive. Cette violation manifeste des règles, conduit la SOFINOR à solliciter une rencontre avec le Haut-Commissaire dont l'objectif est de débattre de différents sujets touchant l'activité de l'entreprise. La rencontre a lieu le 04 septembre 2020.

Afin de rétablir la vérité sur les conditions de vente de l'usine de VALE NC, la SOFINOR présente le dossier préliminaire élaboré avec KOREA ZINC dans l'espoir que l'Etat s'engagera à faire respecter les règles de l'appel d'offres.

Non seulement le Haut-Commissaire ne se montre pas intéressé, mais refuse purement et simplement de prendre le dossier qu'on veut lui remettre. On ne saurait être plus explicite.

Par ailleurs, comment le Ministre des Outre-Mers peut-il affirmer qu'il n'a eu connaissance qu'incidemment de l'existence du projet SOFINOR/KOREA ZINC - au travers d'un document remis entre deux portes du Haut-Commissariat par Mr Louis MAPOU - alors que je lui avais donné en mains propres, lors de notre rencontre le 26 octobre 2020 à HIENGHENE dans ma tribu de KAAVAC

une lettre sur le sujet, et que d'autres dirigeants kanak ont eux aussi attiré son attention sur le problème ?

Et comment comprendre que le Ministre des Outre-Mers , puis ensuite le Premier Ministre du Gouvernement Français puissent continuer d'affirmer qu'il n'y a qu'une seule et unique offre d'achat, celle de PRONY RESSOURCES, échafaudée dans la précipitation et sans participation d'un industriel alors que l'usine de GORO est classée Sevezo et que l'appel d'offres initial exigeait des repreneurs de réelles compétences techniques et industrielles ?

Comment l'Etat peut-il tolérer que Monsieur BEURRIER vendeur de l'usine du Sud en soit aussi le principal repreneur ?

Monsieur BEURRIER se vend l'usine à lui-même et on ne trouve rien à redire.

PRONY RESSOURCES, après la fermeture de la raffinerie de l'usine de GORO, entend vendre le produit semi-fini à une usine en Chine dont VALE est le principal actionnaire et on n'y voit rien de répréhensible !

Faut-il comprendre que l'appel d'offres n'avait d'International que le nom ?

Faut-il comprendre que l'appel d'offres n'était qu'un enfumage destiné à masquer une opération d'une nature encore indéfinissable mais bien loin des objectifs industriels affichés ?

Qu'il n'a jamais été question un seul instant pour l'Etat, pour Vale NC et la banque Rothschild que SOFINOR/KOREA ZINC puissent racheter l'Usine du Sud ?

Que SOFINOR n'a aux yeux de l'Etat aucune légitimité à devenir un acteur majeur du développement industriel et économique de la Nouvelle-Calédonie ?

Faut-il s'autoriser à penser que le Gouvernement français actuel a fait sienne - aveuglément sienne - l'hostilité de Partis politiques prétendument « loyalistes » de la Province Sud à la SOFINOR et à la SMSP ? Il est vrai qu'une partie de la Droite locale n'a jamais voulu leur accorder le moindre crédit.

Lorsque la Province Nord rachète la SMSP on lui prédit une faillite à court terme.

Puis quand le projet de l'usine commença à se dessiner, on affirma à corps et à cris qu'il ne se ferait pas.

Puis quand l'usine de KONIAMBO a vu le jour, on prophétisa qu'elle serait un fiasco.

Et comme l'usine fonctionne aujourd'hui, on accuse les dirigeants de la SOFINOR, de la SMSP et de la Province Nord des pires intentions et irresponsabilités.

On répète sans cesse les mêmes contre-vérités sur la prétendue dette de la SOFINOR/SMSP, sur une éventuelle menace de spoliation des gisements miniers du Nord par des puissances étrangères au Pays, sur le gouffre sans fond de la dette contractée par la Province Nord.

On ne dit rien de la crédibilité acquise par la SOFINOR dans l'industrie du nickel à l'échelle mondiale au travers de deux partenariats qu'elle a réussi, celui de l'usine du Nord avec GLENCORE et celui de l'usine Calédonienne de COREE (la SNNC) avec l'aciériste POSCO.

Une crédibilité qui pourtant permet de comprendre pourquoi KOREA ZINC qui avait décliné une offre faite par VALE NC en 2019, pouvait en 2020, accepter de s'engager à hauteur de 44 % dans une entité qui aurait racheté les 95 % de l'usine du Sud. On ne dit rien du fait que la SOFINOR est aujourd'hui au tout premier rang mondial des producteurs de ferronickel. Le résultat est là !

Le 07 décembre 2020 KOREA ZINC, (qui a reçu de nombreux appels en dehors du cadre de l'appel d'offres) se retire et le 8 décembre 2020 VALE signe avec PRONY RESSOURCES.

L'Etat entérine et, ce faisant, favorise la délocalisation du process final faute d' « industriel compétent »(sic) alors même que KOREA ZINC, on le sait partout, sauf en Nouvelle-Calédonie, est premier en ce domaine.

Et alors qu'en France, l'Etat prend de multiples dispositions pour faire revenir dans l'hexagone le savoir-faire français, il encourage ici, en Nouvelle-Calédonie, un consortium qui s'apprête impunément à faire le contraire. Et tout cela officiellement pour sauver 3000 emplois qui n'ont jamais été menacés puisque l'appel d'offres initial imposait expressément de les maintenir.

L'Etat qui est partie prenante du dossier - au travers des défiscalisations concédées, d'un emprunt de 200 millions d'Euros accordé en décembre 2016 et aussi du soutien technique (INERIS et BETCGB) apporté, notamment pour la réalisation du barrage KO2 - a choisi le camp de l'aventure BEURRIER/TRAFIGURA.

C'est face à un tel scandale que se sont soulevés l'ICAN, les chefferies et les clans Kanak du Sud. Ils ont très vite compris que le départ annoncé de VALE représentait une opportunité pour la Nouvelle-Calédonie d'infléchir la politique industrielle menée VALE NC, une opportunité de détenir **56%** du capital de l'usine du Sud au lieu des **5%** actuels et ce sans avoir à s'endetter, une opportunité de permettre le retour du gisement de GORO au Pays et de pouvoir protéger son statut de réserve métallurgique au même titre que celui du gisement du KONIAMBO.

L'objectif visé par la SOFINOR et son partenaire était d'élaborer un projet de société dans lequel les trois Provinces, c'est-à-dire tout le Pays, détiendraient une participation majoritaire au capital. Il s'agissait de saisir l'opportunité pour la Nouvelle-Calédonie de contrôler un des outils majeurs de son développement.

D'une part, grâce à un partenaire industriel de la SOFINOR qui disposait d'une précieuse expérience en hydrométaux, il devenait possible de sauver une usine qui avait perdu près de 300 milliards XFP au cours de ces dix dernières années.

D'autre part, le projet permettait d'envisager le retour à la Nouvelle-Calédonie des 20.500 hectares de titres miniers qui avaient été abandonnés par la Province Sud du temps de Mr Jacques LAFLEUR sans contrepartie et pour les résultats économiques que l'on connaît. Mais c'était bien sûr sans compter sur l'étrange attitude de l'Etat et l'hostilité congénitale de la Province Sud à la SOFINOR.

Je l'ai écrit, certains politiques sont « incapables de changer leurs mauvaises habitudes » et préfèrent toujours « travestir la réalité plutôt que de perdre la face auprès de leur électorat », « fouler au pied les résultats de la concertation politique plutôt que de renoncer au mépris du peuple kanak qui est leur fonds de commerce, exacerber les divisions de notre société multiculturelle plutôt que d'œuvrer collectivement à la réparation de ses injustices et de ses blessures ».

Avec la Présidente de la Province Sud et la Secrétaire Générale du Rassemblement-les Républicains en tête, une partie de la Droite locale a prétendu que la Province Nord, via la SOFINOR, entendait faire main basse sur les richesses de la Province Sud. Comme si cela était crédible ! Comme si cela était possible ! Et ce faisant elles ont sciemment pris le risque des troubles qui ont secoué notre Pays ces dernières semaines.

Je l'ai dit, le scandale ce ne sont pas les barrages érigés par les militants de l'ICAN et des partis indépendantistes qui soutiennent le mouvement de contestation contre le projet inépte de reprise de l'usine de Vale NC par TRAFIGURA et consort. C'est ce projet lui-même qui sacrifie l'intérêt général du Pays pour satisfaire à des intérêts financiers et politiques à court terme.

C'est la fausse monnaie des illusions que le projet BEURRIER/TRAFIGURA vend aux salariés et partenaires de GORO en leur faisant croire que leur entreprise survivra au bricolage financier et à la rapacité spéculative de partenaires d'aventure recrutés à la hâte et cela uniquement pour faire obstacle à l'éventuel rachat de l'usine par SOFINOR/KOREA ZINC. C'est l'ignorance des lois les plus élémentaires de l'économie qui fait choisir à une partie de la Droite locale contre tout bon sens le calcul à court terme plutôt qu'un projet industriel porteur de développement pour le Pays.

C'est l'arrogance de certains dirigeants loyalistes qui pensent qu'on peut s'affranchir des règles minimales de la vérité et de la morale dès lors qu'elles les dérangent ; c'est la conception obsolète du débat politique qui estime qu'on peut impunément mépriser ses interlocuteurs et revenir sur sa parole dès lors qu'elle ne sert plus votre cause. C'est la conception d'un pouvoir qui entend gouverner en opposant plutôt qu'en unissant tous les Calédoniens.

Ce qui est scandaleux c'est aussi le risque qu'une partie de la Droite locale fait prendre à notre Pays sur le plan environnemental, économique et social en soutenant le projet actuel de reprise de l'Usine du Sud.

Au plan environnemental, l'ICAN et le FLNKS ne sont pas les seuls à s'interroger. Reportez vous aux différents courriers et interventions de Mme CORNAILLE et d'EPLP sur le sujet. Leur lecture est édifiante.

Personnellement, je sais aussi lire ce qui se publie dans la presse internationale et invite tous les Calédoniens à faire de même.

Vale NC a décidé de vendre son usine au moment même où VALE Canada commençait à connaître de gros ennuis ailleurs. Pure coïncidence ou lien de causalité ?

La rupture en 2015 du barrage du barrage « Fudao », propriété de SAMARCO, une joint venture, où VALE est impliquée à 50%, occasionne le déversement sur 650 km et jusque dans l'Atlantique de plus de 50 millions de m³ de boue毒ique. Dans l'accident, 19 personnes perdent la vie, dont 13 employés de la mine. Plusieurs villages sont ravagés.

Les rejets miniers polluent durablement le fleuve Rio Doce et tuent des tonnes de poissons. Le 25 janvier 2019 c'est, encore au BRESIL, la rupture du barrage de BRUMADINHO qui entraînent la mort et la disparition de 270 personnes. Le groupe VALE n'a pas informé l'Agence Nationale des Mines brésilienne (ANM), qui affirme de son côté que la catastrophe aurait pu être évitée. Par ailleurs, cette même agence déclare que « *les informations reçues ne correspondaient pas avec les éléments présentés dans des documents internes du groupe VALE* ».

Je sais bien que le barrage KO2 de GORO n'est pas de la même facture que celui de BRUMADINHO construit par l'entreprise FERTECO MINERACÃO rachetée en 2001 par VALE, mais comment ne pas être inquiet lorsqu'on sait que la capacité du barrage brésilien était de **12 millions de m³** alors que celui de GORO est aujourd'hui de **43 millions de m³ ?**

La société allemande TÜV SÜD qui avait été chargée de la certification du barrage de BRUMADINHO par VALE et dont le rapport final était tronqué, porte à présent, avec VALE, la responsabilité de l'accident au plan judiciaire. C'est pourquoi l'ex PDG de VALE, Fabio SCHARWTZMAN, 10 hauts cadres de l'entreprise et 5 responsables de TÜV SÜD sont poursuivis pour homicide et falsification de documents par l'Etat brésilien du MINAS GERAIS.

Et au-delà, on imaginera volontiers que pour le reste du monde, mais visiblement pas pour la Province Sud, ces deux accidents aient passablement « détruit » l'image de marque de la société VALE.

L'activité de la SAMARCO a repris récemment, mais la société sera durant encore de longues années poursuivie pour les préjudices humains, sociaux et environnementaux qui ont résulté de la rupture de ses barrages. Et ce n'est peut-être pas fini.

Toujours au BRESIL et chez VALE, les populations des alentours du barrage de la mine de CONGO SOCO ont du, le 8 février 2019 entre 3 heures et 4 heures du matin, quitter précipitamment leur domicile car l'ouvrage laissait augurer de graves dangers. Aujourd'hui ces populations sont toujours menacées par l'éventuelle rupture du barrage.

Au travers des poursuites judiciaires contre VALE, ce n'est bien évidemment pas la seule responsabilité de cette société qui pose problème, c'est aussi la question de l'indépendance de l'organisme de certification du barrage (TUV), vis-à-vis de son Client (VALE SA). Et sous cet éclairage, on comprend mieux pourquoi la construction du barrage KO2 est un sujet des plus sensibles pour VALE NC et pour VALE SA. On peut même se demander si le refus d'accorder la *due diligence* à SOFINOR/KOREA ZINC ne s'explique pas par cette « sensibilité » particulière, tout comme le refus de VALE de discuter d'une reprise, même partielle, du passif environnemental de l'usine du Sud et en particulier celle relative à la berme (barrage) KO2.

La récente publication d'un rapport relatif à la stabilité de la berme KO2 est loin d'être complètement rassurante et interpelle sur au moins quatre points :

- 1) L'indépendance du bureau d'étude MECATER qui a été mandaté et rémunéré par VALE NC pour émettre un avis.
- 2) La pertinence de cet avis qui vient confirmer de façon uniquement bibliographique des rapports existants rédigés par d'autres experts, tous également mandatés par VALE
- 3) La mention sur la 1^{ère} page du rapport qui indique que le rapport MECATER n'a pas été validé par l'actionnaire du fait de « la tenue des délais contraints ». Pourquoi dès lors choisir précisément cette fin d'année pour rendre ce rapport public ?

4) D'une façon plus générale ; la transparence de VALE dans le suivi et en particulier l'appréciation des risques sismiques liés à la berme KO2 ainsi qu'aux véritables raisons ayant conduit à l'interruption au cours de l'année 2019, du 1^{er} projet LUCY.

A n'en pas douter, il serait judicieux que la Province Sud fasse procéder par des organismes fiables et indépendants de VALE SA à des contre-analyses de l'état actuel de la berme KO2. Cette précaution évitera peut-être à notre pays une catastrophe humaine et environnementale similaire à celles qu'ont connu le Brésil. Et en cas de catastrophe elle permettra peut-être aussi d'éviter au futur consortium où seront impliqués la Province Sud et les salariés de l'usine d'être tenu pour pénalement et moralement responsables des dégâts et préjudices subis.

Je n'en n'ai malheureusement pas complètement fini avec mes questions.

Le nouveau consortium PRONY RESSOURCES édifié par Antonin BEURRIER intègre une société, TRAFIGURA, dont les activités ne manquent pas non plus d'inquiéter.

Là encore, j'invite les Calédoniens - toutes ethnies confondues comme aiment à dire les médias - à surfer sur internet. Ils y trouveront sans doute de quoi nourrir leurs insomnies. Au cours de son quart de siècle d'existence, TRAFIGURA a été impliquée dans de nombreux scandales dont certains ont été largement médiatisés, tels la contrebande de pétrole hors de l'Irak de Saddam Hussein ou l'affaire du Probo Koala qui a fait l'objet de très instructifs rapports d'Amnesty International et de Greenpeace ainsi que d'importantes communications par Reuters et la BBC.

En août 2006, le Probo Koala, navire vraquier polyvalent, a déchargé dans le port d'Abidjan 581 tonnes de déchets toxiques provenant du nettoyage de ses cales qui furent ensuite répandus dans des décharges provoquant des émanations de gaz mortels. 17 personnes sont mortes, des dizaines de milliers d'autres (43 492 cas d'empoisonnement confirmés et 24 825 cas probables, d'après l'INHP). TRAFIGURA a été jugée responsable par un tribunal des Pays-Bas qui a condamné l'entreprise le 23 décembre 2011 à verser des dommages et intérêts aux victimes.

Auparavant, en 2007, la société TRAFIGURA avait d'elle-même versé 160 millions de dollars au Gouvernement Ivoirien sans pour autant admettre sa responsabilité. Et TRAFIGURA a également payé 50 millions de dollars dans le cadre d'un règlement à l'amiable à des personnes en Côte d'Ivoire qui ont déclaré avoir été blessées lorsque les déchets ont été épandus dans des décharges autour d'Abidjan. J'en resterai là et ne vous parlerai pas du gel des avoirs bancaires de TRAFIGURA par la Chine en 2015 suite à des accords commerciaux illégaux, ni des accusations de pots-de-vin portées contre la société dans plusieurs pays, ni encore des enquêtes américaines pour corruption présumée et manipulation du marché. Je vous renvoie pour tout cela à internet.

Une question qui me taraude est de savoir si la Présidente de la Province Sud sait tout cela et pense sincèrement qu'il n'y a aucun risque à s'associer avec de tels compères. Personnellement je ne pense pas que son choix soit le bon et ambitionne d'autres perspectives d'avenir pour notre Pays.

Une autre question et non des moindres : qui sont les véritables actionnaires du projet BEURRIER/TRAFIGURA ? et qui finance leur participation ?

Dans le rapport d'information N°212 de la Commission des Finances du Sénat Français de 1996/1997, le Sénateur Roland Du LUART analysait la réalité du rééquilibrage économique en Nouvelle-

Calédonie et esquissait la possibilité d'autres opérations industrielles pour le développement de l'archipel. Parlant de ce qui allait devenir l'usine de KONIAMBO, il écrivait : « *il s'agit d'éviter que ne se reproduire l'épisode regrettable du site minier de GORO, à l'extrême sud de la Grande Terre, dont les titres d'exploitation ont été acquis par la société canadienne INCO auprès du BRGM, sans aucune contrepartie* ».

C'était il y a bientôt 24 ans et le même rapport notait « *que l'absence de valorisation du potentiel économique de la Nouvelle Calédonie est frappante dans de nombreux domaines où le Territoire dispose pourtant de forts atouts : le nickel insuffisamment transformé sur place apparaît comme une richesse volée au Territoire* ».

C'était il y a bientôt 24 ans et les militants du FLNKS sont aujourd'hui mobilisés dans tout le Pays pour faire comprendre à certains de nos dirigeants et de nos citoyens ce qu'un Sénateur de la République avait déjà compris alors. C'était il y a 24 ans et cela reste cruellement d'actualité. Car, je l'ai écrit il y a déjà quelques semaines, au-delà de notre refus de voir notre patrimoine bradé au profit d'intérêts financiers étrangers à notre Pays, notre mobilisation est aussi l'expression de notre volonté positive de construire ce pays. Une volonté d'autant plus nécessaire que notre pays et son économie sont aujourd'hui entrés en récession. La crise sanitaire du Covid-19 qui nous a obligé à fermer les frontières pour protéger la santé de notre population a fragilisé nombres d'entreprises calédoniennes, notamment du secteur touristique, qui connaissaient déjà, avant cette crise, des situations difficiles.

En fait, depuis 8 ans, depuis 2012, notre Pays est en panne de croissance et on ne voit guère dans la conjoncture actuelle comment la relancer sauf à réviser profondément notre modèle économique. Il y a à cette crise des raisons conjoncturelles, mais aussi structurelles que les dirigeants de ce pays vont bien devoir analyser. Des raisons liées aux fortes inégalités observables dans notre société, liées à une fiscalité obsolète et injuste, à la faiblesse de nos investissements productifs, à une absence de régulation des flux financiers entre notre pays et l'extérieur. Des raisons liées à notre dépendance commerciale.

Allons nous continuer à mendier auprès de l'Etat français - en fait auprès des contribuables français plus que nous impactés par la Covid-19 et la crise économique - les moyens de nous entretenir dans un assistanat permanent qui profite toujours aux mêmes intérêts ?

Allons-nous continuer de délocaliser nos process industriels pour permettre l'enrichissement de Multinationales ou d'associations d'aubaine qui n'ont cure des intérêts de notre Pays et de ses populations ? Ou allons nous enfin refuser cette économie de prédateur héritée de la grande période coloniale ?

Allons-nous enfin trouver un peu de dignité pour faire les économies budgétaires qui s'imposent à tous les niveaux de l'administration dispendieuse de notre Pays (fonctionnement, rémunérations, moyens matériels) ?

Allons nous enfin nous doter d'un véritable schéma d'aménagement et de développement pour notre pays et reconnaître que quel que soit l'avenir institutionnel de notre pays, il va bien nous falloir le construire, ensemble ?

Allons nous enfin nous décider à réformer notre fiscalité, à taxer les sorties de capitaux et les flux financiers de manière à pouvoir réellement soutenir chez nous les industries et les entreprises qui souhaitent créer de la valeur ajoutée, des emplois et une croissance durable ?

Allons-nous enfin être capables de discuter entre nous lorsque nous ne sommes pas d'accord et de prendre dans le respect des uns et des autres des décisions dans l'intérêt de tous ?

Il y a urgence. Il en va de la construction de notre pays, de notre vivre ensemble et du règlement du contentieux colonial avec l'Etat français, qui aussi sûrement que les déchets toxiques de l'industrie minière ne cesse d'empoisonner les rapports entre les différentes communautés de la Nouvelle-Calédonie.

Et en attendant, je demande à l'Etat et à la Province Sud de revenir sur le soutien qu'ils apportent au projet BEURRIER/TRAFIGURA, de stopper le processus de rachat en cours et de laisser aux dirigeants de notre pays le temps du débat, afin qu'une solution plus juste et plus durable soit trouvée. L'Etat et la Province Sud doivent savoir que l'Union Calédonienne ne lâchera rien sur ce dossier. Nous nous battons jusqu'au bout. Il en va de l'avenir de notre Pays.

Le Président de l'UNION CALEDONIENNE



Daniel GOA



Solidarité Kanaky



Kanaky, il est fini le temps des colonies Usine du sud, Usine Pays !

Depuis plusieurs semaines, une mobilisation massive est en cours en Kanaky / Nouvelle-Calédonie pour défendre la souveraineté du peuple kanak sur ses ressources minières, pour empêcher le pillage de ces ressources par des multinationales et pour lutter contre la colonisation toujours en cours. Face à cette mobilisation, l'Etat français a encore choisi la répression...

Rassemblement de solidarité avec le peuple kanak
Mercredi 16 décembre 2020 - à partir de 18h
près du Ministère des Outre-mer
angle Rue Oudinot et Blvd des Invalides, Paris 7e
Métro. Saint François-Xavier

Port du masque et respect des mesures sanitaires